

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01308

Numéro SIREN : 478 439 664

Nom ou dénomination : A.T.E.

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2020 sous le numéro de dépôt 3263

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/3263

Déposant :

Nom/dénomination : A.T.E.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

N° SIREN : 478 439 664

N° gestion : 2004 B 01308

Société A.T.E.
20 Rue Barthelemy Thimonier
ZI Ecopolis Sud
13500 MARTIGUES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : Autre mise à disposition de ressources humaines

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MARTIGUES
Le 12/05/2018

Jérôme RILL
Directeur Général

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions				2 403	2 403 100.00
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	2 892	701	2 191	3 913	1 722 44.02
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	58 206		58 206		58 206
	Total II	61 097	701	60 396	6 316	54 081 856.31
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	875 193	21 260	853 933	416 607	437 326 104.97
	Autres créances	70 298		70 298	24 034	46 264 192.49
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	89 875		89 875	72 227	17 648 24.43
	Charges constatées d'avance (3)	6 043		6 043	6 060	16 0.27
	Total III	1 041 409	21 260	1 020 149	518 927	501 221 96.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 102 506	21 961	1 080 545	525 243	555 302 105.72

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

58 206

En Euros.

Edité le 12/05/2018 à 20:40

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000		40 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 000		4 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	100 000		100 000			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	85 790		37 385		48 405	129.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	229 790		181 385		48 405	26.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	508 612		30 580		478 032	NS
	Emprunts et dettes financières diverses			63 443		63 443	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 467		64 725		3 742	5.78
	Dettes fiscales et sociales	272 166		184 668		87 499	47.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 459		242		1 217	503.27
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	850 704		343 657		507 047	147.54
	Ecart de conversion passif (V)	50		201		150	74.92
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 080 545		525 243		555 302	105.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

850 704 343 657

En Euros.

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 364 704	226 822	2 591 526	1 459 777		1 131 749	77.53
Chiffre d'affaires NET	2 364 704	226 822	2 591 526	1 459 777		1 131 749	77.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 731	1 251		19 480	NS
Autres produits			242	1 869		1 627	87.03
Total des Produits d'exploitation (I)			2 612 500	1 462 897		1 149 602	78.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 668 074	581 481		1 086 593	186.87
Impôts, taxes et versements assimilés			37 270	9 808		27 463	280.02
Salaires et traitements			619 740	670 853		51 113	7.62
Charges sociales			197 412	141 995		55 417	39.03
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			497	1 750		1 253	71.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			263	108		155	143.76
Total des Charges d'exploitation (II)			2 523 257	1 405 995		1 117 262	79.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			89 242	56 902		32 341	56.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		572			572	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	5 804		354		5 450	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 375		354		6 021	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 528		160		8 368	NS
Différences négatives de change	259		643		384	59.69
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 787		802		7 985	995.19
2. Résultat financier (V-VI)	2 412		448		1 963	437.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 831		56 453		30 377	53.81
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 092		15 270		14 178	92.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 628		23		3 605	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4 720		15 292		10 573	69.14
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 720		15 292		10 573	69.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 679		3 776		7 455	197.43
Total des produits (I+III+V+VII)	2 618 875		1 463 251		1 155 624	78.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 533 085		1 425 866		1 107 219	77.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	85 790		37 385		48 405	129.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros.

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 080 544.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 591 525.94 Euros et dégageant un bénéfice de 85 790.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

-Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 165		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 314		
TOTAL	13 479		
Prêts, autres immobilisations financières			58 206
TOTAL			58 206
TOTAL GENERAL	13 479		58 206

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.		7 165		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 422	2 892	2 892
TOTAL		10 587	2 892	2 892
Prêts, autres immobilisations financières			58 206	58 206
TOTAL			58 206	58 206
TOTAL GENERAL		10 587	61 097	61 097

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	4 762	2	4 764	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 401	495	2 195	701
TOTAL	7 163	497	6 959	701
TOTAL GENERAL	7 163	497	6 959	701

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2				
Matériel de bureau informatique mobilier	495				
TOTAL	497				
TOTAL GENERAL	497				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 260				21 260
TOTAL	21 260				21 260
TOTAL GENERAL	21 260				21 260

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	58 206	58 206	
Clients douteux ou litigieux	21 260	21 260	
Autres créances clients	853 933	853 933	
Personnel et comptes rattachés	1 310	1 310	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 883	3 883	
Impôts sur les bénéfices	17 089	17 089	
Groupe et associés	4 829	4 829	
Débiteurs divers	43 186	43 186	
Charges constatées d'avance	6 043	6 043	
TOTAL	1 009 740	1 009 740	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	508 612	508 612		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 467	68 467		
Personnel et comptes rattachés	17 829	17 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 665	24 665		
Taxe sur la valeur ajoutée	222 031	222 031		
Autres impôts taxes et assimilés	7 641	7 641		
Autres dettes	1 459	1 459		
TOTAL	850 704	850 704		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions ordinaires	40.0000	1 000		
				1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et Info.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831 -2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	391
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 735
Dettes fiscales et sociales	21 049
Autres dettes	1 459
Total	54 634

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	
- CAC PERETTI	9 600
- B.B.T.C. EPI	5 862
- B.B.T.C. CARBURANT	13 704
- B.B.T.C. PAGES	383
- DEBIEB BILEL	2 186
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	15 096
CHARG. SOC. POUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	5 953
DIVERS - CHARGES A PAYER	
- LOCATIONS MOBILIERES TN	335
- LOCATIONS MOBILIERES TN	1 124
INTERETS COURUS A PAYER	
- ARRETE DE COMPTE	391
Total	54 634

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 043
Total	6 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	67		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	9		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	0		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	2 252		
- LOCATIONS MOBILIERES TN	1 947		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	112		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	264		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	14		
- SOUS TRAITANCE GEN. HORS UE	735		
- LOCATIONS MOBILIERES TN	289		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	288		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	67		
Total	6 043		

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Pétrole/Gaz	755 668
Industrie	1 772 477
Activités Annexes	63 381
Total	2 591 526

Répartition par secteur géographique	Montant
France	764 706
Union Européenne	101 460
Asie	160 925
Afrique	1 564 435
Total	2 591 526

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	6

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	86 831	3 679-
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 720-	
Résultat comptable (hors participation)	85 790	3 679-

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 570 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7570 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Penalité et amendes	1 092	6712
- Cession Elements d'Actifs	3 627	675
Total	4 719	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Reprises Salaires	20 731
Total	20 731

Le 04/05/2018
Jérôme RILL Directeur Général

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000		1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 594 479	2 707 739	1 598 886	1 459 777	2 591 526
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	263 415	195 776	89 227	42 911	82 608
Impôts sur les bénéfices	108 918	43 139	17 227	3 776	3 679-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	251 774	129 525	69 850	37 385	85 790
Résultat distribué	200 000	188 830			37 385
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	154.50	152.64		39.13	86.29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	251.77	129.53		37.38	85.79
Dividende distribué à chaque action	200.00	188.83			37.38
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	9	8	11	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 310 020	1 214 257	787 681	670 853	619 740
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	268 916	255 717	183 315	154 725	209 700

En Euros.

Edité le 12/05/2018 à 20:40

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 13 décembre 2018

Le vingt-neuf juin de l'an deux mil dix-huit, à 14 heures à Martigues,

B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation

Société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros,
dont le siège social est situé 10, Rue de Penthièvre – 75 008 PARIS,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 369 110 RSC de Paris,
Représentée par Philippe LE FRANCOIS, Directeur General et en présence de son Président, Philippe LE
FRANCOIS, associée unique de la Société A.T.E.,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 85 790 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1 092 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 360 euros.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 85 790 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Résultat Bénéficiaire** : 85 790 euros



- Report à nouveau Créancier : 100 000 euros

Section 2 - Affectation

- Au report à nouveau : 100 000 euros
- Dividendes : 85 790 euros.

Soit au titre des Actions Ordinaires : 85 790 euros.

Section 3 - Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 85.79 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} janvier 2019.

Section 4 - Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement en €
	Dividendes en €	Autres revenus distribués en €	
31 décembre 2016			37 785
31 décembre 2015			80 000
31 décembre 2014			188 830
31 décembre 2013			200 000

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, à savoir :

- Convention d'assistance conclue le 08 aout 2017 entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation**, Présidente, modifiée par avenant du 03 mars 2017. **B.B.T.C.** a perçu au titre de cette convention la somme de 408 845 euros
- Diverses conventions de sous-traitance, dans le cadre de ses activités, conclues au cours de l'année 2017 entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Management Ltd**, détenue majoritairement par Philippe LE FRANCOIS et lui-même Dirigeant. Au titre de ces conventions la Société **B.B.T.C. Management Ltd** a perçu 825 735 euros.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

BIG BROTHER TRADING CORPORATION
B.B.T.C.

10, rue Parthénièvre
75 008 PARIS
501 369 110 RCS Paris



ALTICA CONSEIL

PERETTI – BONNET Associés

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes

A.T.E

**Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 Euros
RCS AIX EN PROVENCE B 478 439 664**

**20 Rue Barthelemy Thimonnier
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**



**Tél : 04.91.00.32.57 – Fax : 04.91.14.31.92
20, Allées Turcat Mery – 13008 MARSEILLE
E-mail : contact.mrs@alticaconseil.com**

SARL au capital de 150 000 euros – RCS MARSEILLE B 451 026 587
Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables – Tableau Régional de Marseille P.A.C.A.
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
Siret 451 026 587 00027 - APE 6920Z


**commissaire
aux comptes**



C9



SAS ATE
20, rue Barthelemy Thimonnier
ZI Ecopolis Sud
13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017
(Ce document contient 19 pages)

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre entité, nous avons établi en date du 19 juin 2018 un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 25 juillet 2018 nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total bilan actif :	1 080 545 €
- Total des capitaux propres :	229 790 €
- Résultat de l'exercice :	85 790 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ATE à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS ATE- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

Page 2 sur 5



C7



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les méthodes de facturation des prestations de services.

Votre société réalise des prestations de services. Nous nous sommes assurés de la cohérence entre les journées de travail produites et les journées facturées à partir des outils de gestion de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion conformément à la législation.





5) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS ATE- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

Page 4 sur 5



C7



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 05 Décembre 2018

Le Commissaire aux comptes

SARL PERETTI BONNET ASSOCIES,

représenté par Dominique PERETTI



Société A.T.E.
20 Rue Barthelemy Thimonier
ZI Ecopolis Sud
13500 MARTIGUES

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017*

Activité principale de l'entreprise : Autre mise à disposition de ressources humaines

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MARTIGUES
Le 12/05/2018

Jérôme RILL
Directeur Général

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions				2 403	2 403 100.00
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	2 892	701	2 191	3 913	1 722 44.02
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	58 206		58 206		58 206
	Total II	61 097	701	60 396	6 316	54 081 856.31
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	875 193	21 260	853 933	416 607	437 326 104.97
	Autres créances	70 298		70 298	24 034	46 264 192.49
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	89 875		89 875	72 227	17 648 24.43
	Charges constatées d'avance (3)	6 043		6 043	6 060	16 0.27
	Total III	1 041 409	21 260	1 020 149	518 927	501 221 96.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 102 506	21 961	1 080 545	525 243	555 302 105.72

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

58 206

En Euros.

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

BILAN PASSIF

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 364 704	226 822	2 591 526	1 459 777	1 131 749	77.53
Chiffre d'affaires NET	2 364 704	226 822	2 591 526	1 459 777	1 131 749	77.53
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 731	1 251	19 480	NS
Autres produits			242	1 869	1 627	87.03
Total des Produits d'exploitation (I)			2 612 500	1 462 897	1 149 602	78.58
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 668 074	581 481	1 086 593	186.87
Impôts, taxes et versements assimilés			37 270	9 808	27 463	280.02
Salaires et traitements			619 740	670 853	51 113	7.62
Charges sociales			197 412	141 995	55 417	39.03
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			497	1 750	1 253	71.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			263	108	155	143.76
Total des Charges d'exploitation (II)			2 523 257	1 405 995	1 117 262	79.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			89 242	56 902	32 341	56.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		572			572	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		5 804		354	5 450	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		6 375		354	6 021	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		8 528		160	8 368	NS
Différences négatives de change		259		643	384	59.69
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 787		802	7 985	995.19
2. Résultat financier (V-VI)		2 412		448	1 963	437.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		86 831		56 453	30 377	53.81
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 092		15 270	14 178	92.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 628		23	3 605	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 720		15 292	10 573	69.14
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 720		15 292	10 573	69.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 679		3 776	7 455	197.43
Total des produits (I+III+V+VII)		2 618 875		1 463 251	1 155 624	78.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 533 085		1 425 866	1 107 219	77.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		85 790		37 385	48 405	129.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 080 544.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 591 525.94 Euros et dégageant un bénéfice de 85 790.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

-Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 165		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 314		
TOTAL	13 479		
Prêts, autres immobilisations financières			58 206
TOTAL			58 206
TOTAL GENERAL	13 479		58 206

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.		7 165		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 422	2 892	2 892
TOTAL		10 587	2 892	2 892
Prêts, autres immobilisations financières			58 206	58 206
TOTAL			58 206	58 206
TOTAL GENERAL		10 587	61 097	61 097

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	4 762	2	4 764	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 401	495	2 195	701
TOTAL	7 163	497	6 959	701
TOTAL GENERAL	7 163	497	6 959	701

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2				
Matériel de bureau informatique mobilier	495				
TOTAL	497				
TOTAL GENERAL	497				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 260				
TOTAL	21 260				21 260
TOTAL GENERAL	21 260				21 260

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	58 206	58 206	
Clients douteux ou litigieux	21 260	21 260	
Autres créances clients	853 933	853 933	
Personnel et comptes rattachés	1 310	1 310	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 883	3 883	
Impôts sur les bénéfices	17 089	17 089	
Groupe et associés	4 829	4 829	
Débiteurs divers	43 186	43 186	
Charges constatées d'avance	6 043	6 043	
TOTAL	1 009 740	1 009 740	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	508 612	508 612		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 467	68 467		
Personnel et comptes rattachés	17 829	17 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 665	24 665		
Taxe sur la valeur ajoutée	222 031	222 031		
Autres impôts taxes et assimilés	7 641	7 641		
Autres dettes	1 459	1 459		
TOTAL	850 704	850 704		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions ordinaires	40.0000	1 000		
				En fin
				1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et Info.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	391
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 735
Dettes fiscales et sociales	21 049
Autres dettes	1 459
Total	54 634

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	
- CAC PERETTI	9 600
- B.B.T.C. EPI	5 862
- B.B.T.C. CARBURANT	13 704
- B.B.T.C. PAGES	383
- DEBIEB BILEL	2 186
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	15 096
CHARG. SOC. POUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	5 953
DIVERS - CHARGES A PAYER	
- LOCATIONS MOBILIERES TN	335
- LOCATIONS MOBILIERES TN	1 124
INTERETS COURUS A PAYER	
- ARRETE DE COMPTE	391
Total	54 634

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 043
Total	6 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	67		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	9		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	0		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	2 252		
- LOCATIONS MOBILIERES TN	1 947		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	112		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	264		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	14		
- SOUS TRAITANCE GEN. HORS UE	735		
- LOCATIONS MOBILIERES TN	289		
- LOCATIONS MOBILIERES EXO	288		
- ASSURANCES MULTIRISQUES EXO	67		
Total	6 043		

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Pétrole/Gaz	755 668
Industrie	1 772 477
Activités Annexes	63 381
Total	2 591 526

Répartition par secteur géographique	Montant
France	764 706
Union Européenne	101 460
Asie	160 925
Afrique	1 564 435
Total	2 591 526

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	6

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	86 831	3 679-
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 720-	
Résultat comptable (hors participation)	85 790	3 679-

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 570 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7570 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Penalité et amendes	1 092	6712
- Cession Elements d'Actifs	3 627	675
Total	4 719	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Reprises Salaires	20 731
Total	20 731

Le 04/05/2018
Jérôme RILL Directeur Général

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 594 479	2 707 739	1 598 886	1 459 777	2 591 526
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	263 415	195 776	89 227	42 911	82 608
Impôts sur les bénéfices	108 918	43 139	17 227	3 776	3 679-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	251 774	129 525	69 850	37 385	85 790
Résultat distribué	200 000	188 830			37 385
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	154.50	152.64		39.13	86.29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	251.77	129.53		37.38	85.79
Dividende distribué à chaque action	200.00	188.83			37.38
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	9	8	11	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 310 020	1 214 257	787 681	670 853	619 740
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	268 916	255 717	183 315	154 725	209 700

En Euros

Edité le 12/05/2018 à 20:40



C9